

Communiqué de presse

Publication FESP

La FESP publie son premier guide social des entreprises de services à la personne

La FESP publie le 1^{er} guide social à destination des chefs d'entreprise de services à la personne. Une initiative qui tombe à point nommé au moment où le secteur se dote d'une nouvelle convention collective nationale.

Un guide pour la mise en œuvre de la CCN des entreprises

Après la publication en 2013 du 1^{er} Guide juridique du secteur des services à la personne (SAP), la Fédération du service aux particuliers (FESP) édite le 1^{er} Guide social du secteur, afin que les chefs d'entreprise et les managers puissent disposer de façon synthétique et pratique de toutes les informations inhérentes à leurs fonctions.

Conçu pour apporter les premières réponses aux questions que se posent au quotidien les décideurs, le guide social de la FESP présente le cadre de l'embauche d'un salarié, le choix d'un contrat de travail, les questions liées aux conditions d'exercice du service (lieu de travail, temps de trajet, rémunération, utilisation d'un véhicule)... ainsi que tous les aspects touchant à l'organisation du dialogue social au sein de l'entreprise (accord d'entreprise, désignation des représentants du personnel) ou encore à la formation professionnelle.

Ce guide intègre également les dispositions de la Convention collective nationale des entreprises de services à la personne (CCN SAP) qui s'appliquera à toutes les entreprises de la branche à compter du 1^{er} novembre 2014. Il permet ainsi aux entreprises de se préparer à cette échéance décisive dans le processus de structuration en cours du secteur des SAP.

Un outil qui s'imposait

Cette première édition s'imposait. Les entreprises de SAP ont acquis en quelques années une place incontournable dans tous les segments « métiers » d'un secteur vaste et essentiel pour l'emploi et l'économie nationale. Alors que l'activité globale de l'ensemble du secteur est en baisse en ayant perdu 2,4 % entre 2011 et 2013, les entreprises du secteur présentent dans le même temps une hausse du nombre d'heures réalisé de 13 % et une augmentation de 16 % de leurs effectifs.

Après les années d'émergence des entreprises, viennent les années de consolidation. L'accompagnement des entreprises devient plus technique et les enjeux tant individuels que collectifs prennent une dimension qui ne peut que s'accroître.

.../...

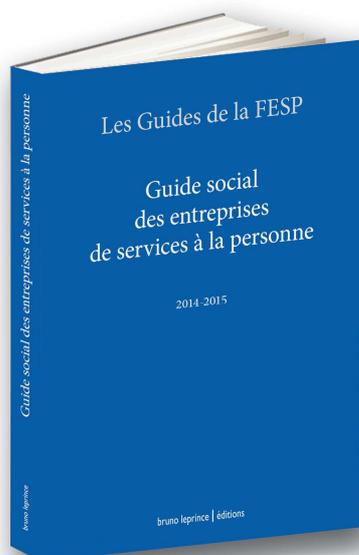
Par ce guide, présenté à ses adhérents et partenaires lors de son Atelier général annuel, le 26 juin 2014, la FESP initie et réalise les outils d'accompagnement indispensables à la performance et au développement de l'activité de l'entreprise de SAP.

La FESP est la fédération des professionnels de tous les métiers du service à la personne : jardinage ; entretien de la maison et travaux ménagers ; bricolage ; garde d'enfants à domicile ; soutien scolaire ; maintien à domicile ; assistance informatique ; préparation et livraison des repas ; livraison de linge repassé ; assistance aux personnes handicapées ; garde-malade ; aide à la mobilité ; conduite de véhicule personnel de personnes dépendantes ; accompagnement des enfants ; des personnes âgées ou handicapées ; livraison de courses ; soins et promenades d'animaux de compagnie des personnes dépendantes ; soins d'esthétique pour les personnes dépendantes ; maintenance, entretien et vigilance ; assistance administrative ; délivrance de services à la personne.

La FESP est l'unique organisation professionnelle dans le secteur des services à la personne qui représente tous les modes d'intervention : mandataires, prestataires, emploi direct et résidences services. Présentation complète de la FESP à l'adresse

<http://www.fesp.fr/la-fesp>

Contact presse Fesp : 01 53 85 40 80



"Guide social des entreprises de service à la personne"

Une publication Fesp

Sommaire du Guide

Introduction

- I – Les sources de droit applicables
- II – Les textes/accords applicables aux entreprises de SAP
- III – Quel est le champ d'application de la CCN-SAP ?
- IV – Articulation de la CCN avec les autres dispositions sociales
- V – CCN et code APE

Partie I – L'embauche d'un salarié

- Chapitre I – Le choix du salarié
- Chapitre II – Les formalités liées à l'embauche

Partie II – Le choix du contrat de travail

- Chapitre I – Les parties communes à l'ensemble des contrats de travail
- Chapitre II – La durée du contrat de travail

Partie III – La durée de travail

- Chapitre I – Le dispositif légal de la durée du travail
- Chapitre II – Le travail à temps partiel
- Chapitre IV – L'aménagement du temps de travail
- Chapitre V – Le travail de nuit
- Chapitre VI – Le repos et les arrêts de travail

Partie IV – Lieu de travail et déplacement du salarié

- Chapitre I – La définition du lieu de travail
- Chapitre II – Le temps de trajet

- Chapitre III – L'utilisation d'un véhicule

Partie V – La rémunération du salarié

- Chapitre I – La classification des salariés
- Chapitre II – Le salaire
- Chapitre III – L'exonération « aide à domicile »

Partie VI – La sécurité et la santé

- Chapitre I – Les risques professionnels
- Chapitre II – La médecine du travail
- Chapitre III – L'inaptitude du salarié

Partie VII – La cessation du contrat de travail

- Chapitre I – La rupture du CDI
- Chapitre II – Rupture du CDD
- Chapitre III – Les obligations de fin de contrat

Partie VIII – Les relations collectives de travail

- Chapitre I – Les principes directeurs communs aux IRP
- Chapitre II – La négociation d'un accord d'entreprise

Partie IX – La formation professionnelle

- Chapitre I – La formation des demandeurs d'emploi
- Chapitre II – Les salariés en alternance
- Chapitre III – Les contrats aidés
- Chapitre IV – La formation professionnelle continue des salariés
- Chapitre V – La réforme de la formation professionnelle

Bon de commande

Guide social des entreprises de services à la personne

La Convention collective nationale des entreprises de services à la personne (signée le 20 septembre 2012 et étendue le 3 avril 2014) entre en vigueur le 1^{er} novembre 2014. Ce guide pratique de la FESP a pour objectif d'accompagner les chefs d'entreprise et leurs salariés en responsabilité dans l'application de la CCN au sein de l'entreprise.

Nom et prénom :

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Je souhaite commander le « Guide social des entreprises de SAP » (243 pages), au tarif de :

25 € TTC (non adhérent et non membre partenaire de la Fesp) ;

15 € TTC (adhérent et membre partenaire de la Fesp)

| | Quantité | P.U.* | Frais d'envoi | Total à payer |
|---------------|----------|-------|---------------|---------------|
| Guide CCN SAP | | | 3 € | |

Frais d'envoi : 3 € par livre.

Modalités :

- commande par voie postale à la Fesp, 48, Bd de la Tour Maubourg – 75007 Paris ;
- commande par courriel : accueil@fesp.fr

Mode de règlement : paiement par chèque, à établir à l'ordre de la FESP.

Dès réception de ce chèque, la commande sera expédiée à l'adresse indiquée ci-dessus.

Fait le.....2014

Signature

*adhérent : 15 € TTC ; non adhérent : 25 € TTC.